

numérateur serait l'unité, et le dénominateur, la longueur focale exprimée en pouces; (1) de même si l'on exprime par R la distance du *punctum remotum*, et par P, celle du *punctum proximum*, (ces deux distances pouvant être considérées comme les longueurs focales de deux lentilles d'une force de réfraction différente) on pourra employer comme expression de l'amplitude d'accommodation, la formule suivante proposée par Donders :

$$\frac{1}{A} = \frac{1}{P} - \frac{1}{R}$$

Or, pour l'œil emmétrope dont je viens de parler, l est égal à 5 pouces, et R à l'infini, d'où l'amplitude d'accommodation sera égale à $\frac{1}{5}$, puisque

$$\frac{1}{P} \text{ ou } \frac{1}{5} - \frac{1}{R} \text{ ou } \frac{1}{\infty} = \frac{1}{A} \text{ ou } \frac{1}{5}.$$

Et dans le cas de myopie cité plus haut, P correspond à 3 pouces et R à 12 pouces, d'où l'amplitude d'accommodation sera égale à $\frac{1}{4}$ puisque $\frac{1}{P} \text{ ou } \frac{1}{3} - \frac{1}{R} \text{ ou } \frac{1}{12} = \frac{1}{A} \text{ ou } \frac{1}{4}$; donc l'amplitude d'accommodation dans un œil atteint de ce degré de myopie, sera plus considérable que dans l'œil emmétrope ($\frac{1}{4}$ étant plus grand que $\frac{1}{5}$).

Je me permettrai de citer encore quelques exemples, pour démontrer la nécessité de ne pas confondre l'amplitude d'accommodation avec le parcours de l'accommodation, lesquels tous deux cependant, ont pour mesure le *punctum proximum* et le *punctum remotum* de la vision distincte.

Ainsi un œil emmétrope qui verra jusqu'à 6 pouces, un œil myope qui aura une distance visuelle de 3 à 6 pouces, et un œil hypermétrope $\frac{1}{12}$ (2) dont le *punctum proximum* sera à 12 pouces, jouiront tous trois de la même amplitude d'accommodation, malgré que le parcours de l'accommodation soit tout à fait différent dans les trois cas. C'est ce que nous allons comprendre très aisément avec la formule de Donders.

Pour l'œil emmétrope, nous avons :

$$\frac{1}{P} \text{ ou } \frac{1}{6} - \frac{1}{R} \text{ ou } \frac{1}{\infty} = \frac{1}{A} \text{ ou } \frac{1}{6};$$

pour l'œil myope :

(1) On se sert encore généralement du pouce de Paris, comme unité de mesure en optique.

(2) Un œil hypermétrope $\frac{1}{12}$ veut dire : un œil qui a besoin d'une lentille convexe de 12 pouces de longueur focale, pour réunir sur la rétine les rayons lumineux parallèles.